

FICHE N °73 Consultation / participation du public

Objectif : Permettre à un maximum d'habitants de participer aux choix de la collectivité et connaître leur perception de l'environnement

De nombreux moyens très divers sont mis en place par la ville pour établir une démocratie locale participative. Ils permettent généralement aux habitants de prendre connaissance des projets ville et d'échanger avec les élus.

- **des conseils de quartier** menés par les habitants (projet discutés en amont avec les habitants) : en 2011, ils sont redéfinis et dynamisés autour d'une Charte avec des financements propres (enveloppe participative de quartier),
- **les concertations avec les habitants** notamment sur le PLU et l'Agenda 21 (2010),
- **les enquêtes publiques.**
- **les entretiens de Montreuil** (débat thématiques en 2010 et 2011)
- **les budgets participatifs** (à partir de 2015)

Instances spécifiques

La ville de Montreuil a mis en place des instances de concertation spécifiques ou thématiques qui permettent aux habitants d'échanger sur les différents projets.

Entre 1994 et 2007, une commission extra-municipale (Conseil Local de l'Environnement) suit les différentes actions retenues dans la Charte de l'environnement. Depuis 2008 des instances plus thématiques se réunissent : agriculture dans les murs à pêches, biodiversité et nature en ville (2009), commission extra-municipale propreté.

Depuis 2011 : la « Fabrique » de l'éco-quartier des Hauts de Montreuil

La Fabrique est une instance de concertation qui anime la réflexion sur les murs à pêches et l'aménagement de l'éco-quartier. En 2012 et 2013, la Fabrique a notamment mené la réflexion sur l'évolution du PLU pour mieux prendre en compte la double vocation agricole et naturelle des murs à pêches.

Depuis 2009 : le PRUS pour l'aménagement du quartier Bel-Air

La concertation pour l'aménagement du Bel Air a permis de travailler sur les différents projets d'aménagement de ce quartier en pleine transformation : les noues plantées, le carrefour central avec la mare Bris pour concilier biodiversité et usages récréatifs sur une nouvelle place urbaine...

2010 - 2012 : concertation Agenda 21 : 3 ateliers sur les thèmes "Habiter Montreuil, Vivre à Montreuil, Entreprendre à Montreuil".

Depuis 2009 : les comités du parc des Beaumonts

Un Comité des Usagers et un Comité Scientifique ont été créés afin d'améliorer la gestion du Parc des Beaumonts (entité du multisite Natura du département de la Seine-Saint-Denis). Ces comités, l'un orienté vers les riverains et les associations, l'autre vers les naturalistes et les scientifiques, permettent de préciser comment mieux articuler les usages du parc et sa gestion écologique avec les quartiers environnants : protection des zones calmes, animation et sensibilisation dans le parc, suivi scientifique, éco-pâturage, meilleure compréhension de l'installation de la clôture centrale du parc en 2009, orientations pour les projets en cours de réouverture du milieu prairial et restauration de milieu humide (réseau de mares).

Ces comités permettent d'animer un réseau de professionnels et de passionnés du vivant en ville qui, avec la municipalité et les ressources pédagogiques Natura 2000, transmettent leurs connaissances aux riverains et aux scolaires. Ces comités (usagers et scientifiques) continuent à être organisés à Montreuil par Est Ensemble qui gère le parc depuis 2018.

Depuis 2011 : le projet M.U.S.I.C. réunit pendant deux ans la parole de 40 pionniers locaux autour de la transition écologique.

Depuis 2015 : les budgets participatifs sont organisés dans la ville (BUPA 1 en 2015, BUPA 2 en 2019, BUPA 3 en 2022). Une plateforme numérique <https://jeparticipe.montreuil.fr/> est dédiée, des réunions sont organisées dans les différents quartiers de la ville.

Informations complémentaires

Services municipaux concernés :

- **La direction "Citoyenneté politique de la ville, jeunesse et vie des quartiers »** agit pour dynamiser la vie sociale, favoriser la citoyenneté locale et lutter contre l'exclusion,
- Après le **PIMS** (Pôle d'Information Multi-Services) une **mairie annexe** a été créée en 2012 dans le quartier excentré des Morillons,
- **La Maison des associations et le Conseil des Associations** encouragent la vie associative existante sur des thèmes à valeurs républicaines, en lien avec les services et l'ensemble des structures de la ville dans un engagement d'activité permettant le développement de la citoyenneté.

Depuis 2010, la plupart de tous les autres services municipaux sont maintenant chargés de travailler sur les différents projets avec les habitants (associations, conseils de quartiers, réunion de présentation) : le service des sports, le service de l'aménagement et de la mobilité durable, le service éducation...

Sources

- 1) Service environnement et développement durable environnement